

**OBOTELA RASHIDI NOËL (éd.),**  
***Les originaires et non-originaires en République Démocratique***  
***du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2017, 240 p.**

Un colloque a été organisé à Kinshasa du 11 au 13 juin 2014 sur le thème indiqué par le titre de cet ouvrage. Il avait été initié conjointement par les Professeurs Obotela Rashidi de l'Université de Kinshasa et Marcel Ndjondjo de l'Université Catholique du Congo, avec le soutien de la Division des Affaires politiques de la Monusco. On trouve dans ce volume la conférence inaugurale d'Elikia M'Bokolo et douze contributions d'auteurs résidant surtout à Kinshasa, mais aussi venus de Bukavu et de Lubumbashi. La réflexion s'efforce de comprendre les origines et le fonctionnement des oppositions récurrentes entre "Originaires" et "Non originaires" ainsi que les voies qui peuvent aider à les dépasser. Les études sont concentrées sur le niveau politique.

La conférence inaugurale indique un élément fondamental pour éviter que les identités ne deviennent un facteur d'exclusions illégitimes. C'est le fait que les identités sont toujours multiples et que les identités d'origine doivent donc s'inscrire dans des identités plus vastes, nationales et même mondiales dans la mesure où les impulsions qui nous font vivre "vibrent aux rythmes technologiques, financiers, culturels, politiques, migratoires ... du monde". Dans la première

partie, quatre contributions, de Philémon Muamba Mumbunda, de Thomas Munayi Muntu-Monji, Pierre Kabwika Mukulu et Arsène Mwaka Bwenge, s'emploient ensuite à démêler les origines des conflits identitaires. Le premier dénonce le rôle souvent important de l'État congolais dans leur éclatement, depuis la période coloniale. Le deuxième analyse les mobiles des redécoupages territoriaux depuis l'indépendance. Le troisième voit dans le déficit des services publics une cause fondamentale des conflits intercommunautaires dans la province de l'Équateur. L'analyse du quatrième porte sur les conflits dans les investissements et les entreprises de divers groupes de nationaux au Nord-Kivu.

La deuxième partie ne comporte que deux chapitres, de Bosco Muchikiwa sur le Sud-Kivu et de Donatien Dibwe dia Mwembu sur la province du Katanga. Leurs études concernent les problèmes identitaires qui y ont été soulevés dans la gestion de l'espace de ces provinces. Pour le premier, la définition de la nationalité congolaise par la tribu est une des bases des conflits identitaires, même s'ils ont des racines plus profondes. Pour le second l'ascension sociale des immigrés dans les centres urbains et leur attitude à l'égard de la population locale ont conduit

aux antagonismes qui ont marqué le moment de l'indépendance. Mais ce sont les politiciens qui en ont à plusieurs reprises rallumé le feu par la suite.

La troisième partie s'interroge sur les voies d'une administration efficiente pour la décentralisation. Trois auteurs y contribuent : Jean Onaotsho, Marcel Ndjondjo et Prince Kaumba Lufunda. Le premier plaide pour que le clientélisme qui est à la base de nombreuses nominations dans un pays qui ne maîtrise ni son économie ni sa politique soit combattu par la libéralisation de la compétition politique et un choix des dirigeants selon leurs mérites et qualifications. Le second étudie les exigences de l'article 51 de la constitution : "L'État a le devoir d'assurer et de promouvoir la coexistence pacifique et harmonieuse de tous les groupes ethniques du pays". Le troisième estime que seuls les fonctions en rapport avec le droit coutumier devraient revenir d'office aux "originaires", mais que pour toutes les autres fonctions de cadres seraient avantageusement des fonctions électives ouvertes à tous ou devraient être attribuées de façon préférentielle aux "non originaires", avec permutations régulières au sein ou en dehors de leurs provinces.

La quatrième partie propose deux exemples de dépassement des oppositions ethniques et une étude de l'interculturalité à Kinshasa. Noël Obotela, sur base de son expérience à Kisangani, dit que "la Province Orientale est une terre traditionnelle de cohabitation de

populations d'origines diverses". Pour lui, ce sont les politiciens qui ont attisé les oppositions quand elles y ont éclaté en conflits et les populations ne s'y sont que très partiellement laissé entraîner. Konde Vila-ki-Kanda commence par expliquer le rôle de la solidarité mécanique dans les élections depuis 1960 par la faiblesse de la solidarité organique que l'État devrait assurer. Il témoigne ensuite de la possibilité de la dépasser par son expérience de 2011, où il fut élu à l'Assemblée Nationale dans la circonscription de Goma au Nord-Kivu, alors qu'il est originaire du Kongo Central. Il l'explique, après avoir cité d'autres cas d'élections de "non-originaires", par son action pour le développement de la province de 1988 à 1991 en tant que premier Gouverneur de cette nouvelle entité. C'est lui qui a mis en place toutes les structures provinciales et qui a su mobiliser toutes les forces pour le passage du niveau de district à celui de province. Il avait ainsi pu mener des actions de grande envergure dans les centres de Goma, Rusthuru, Butembo et Beni et le nombre de têtes de bétail était passé de 300.000 à 500.000. Il avait en outre pu arbitrer les conflits ethniques sans parti pris, alors que les six Gouverneurs "originaires" du Nord-Kivu qui lui ont succédé ont déçu. La dernière contribution est de Léonard Kambere Muhindo, qui analyse les résultats des six élections législatives à Kinshasa depuis 1960. Il présente la répartition des élus par province d'origine après avoir proposé un tableau, assez sommaire,

tiré d'une étude inédite du fichier électoral de 2006 par province d'origine des électeurs. Sa conclusion est mitigée, car il y a d'une part un relèvement certain du nombre d'élus des provinces éloignées de Kinshasa, mais la majorité des élus jusqu'en 2006 et 2011 est constituée de députés originaires du Bas-Congo et du Bandundu : 62% en 2006, 54% en 2011, seulement un peu en deçà de la proportion des originaires de ces deux provinces parmi les enrôlés de 2006 (68%). Selon l'auteur, le mariage exogamique est sans doute une des forces qui ont conduit à l'avancée observée de l'élection de "non-originares".

Il nous semble que les déficiences de ce que Konde Vila-ki-Kanda a appelé la solidarité organique sont un facteur clé du repli sur la solidarité ethnique et le clientélisme. D'autres contributions ont même souligné le rôle important de l'État dans le déclenchement des conflits. De simples appels à la conscience nationale, et surtout de simples dénonciations dévalorisantes du tribalisme n'y changeront pas grand chose. C'est, selon nous, la qualité de la gestion des entités territoriales qu'il faut relever pour que la méritocratie devienne le facteur clé des élections et des nominations.

Léon de SAINT MOULIN, S.J.

#### CHERS LECTEURS

La revue *Congo-Afrique* lance deux nouveaux types d'abonnements pour ses lecteurs, de plus en plus nombreux :

**(1) Abonnement annuel (10 numéros) pour les étudiants : l'équivalent de 50 USD (cinquante dollars américains).** Une carte d'étudiant sera exigée à cet effet (ou tout autre document prouvant que le requérant est étudiant (premier et second cycles).

**(2) Abonnement annuel (10 numéros) version PDF** (spécialement pour nos nombreux lecteurs de l'étranger ou des nationaux préférant la version électronique) : **l'équivalent de 40 USD (quarante dollars américains).** Une adresse mail sera nécessaire.

**Comment procéder ?** Il suffit d'adresser un mail à [congoafrique2@gmail.com](mailto:congoafrique2@gmail.com) ou de passer au Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS), sis Avenue Père Boka n°9, Kinshasa/Gombe, pour recevoir les informations sur la procédure de paiement.